

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17012139

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

10 JAN. 2017

Le greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0440244693

Dénomination

(en entier) : **GARAGE DE GROOTE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE EMILE COLLARD 15 - 5520 ANTHER

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : DEMISSION ADMINISTRATEURS DELEGUES - NOMINATION
ADMINISTRATEUR - NOMINATION ADMINISTRATEUR DELEGUE -
PROCURATION SPECIALE**

Il en résulte de l'AGE du 29/12/2016:

1. Démission administrateur délégué.

Il est décidé d'accepter la démission des administrateur-délégués suivant à la date du 29 décembre 2016 :

-Monsieur Etienne DE GROOTE, domicilié à 5620 MORVILLE, rue de Soulmé n°108

-Monsieur Vincent DE GROOTE, domicilié à 5620 MORVILLE, rue d'Omezée n° 132

L'assemblée les remercie pour le travail effectué et leur donne décharge dans le cadre de leur mandat.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix

2. Nomination d'un administrateur

Il est décidé de nommer un nouvel administrateur dont le mandat prend cours ce jour pour une durée de six années :

SPRL « VINCENT DE GROOTE » représenté par son représentant permanent, Vincent DE GROOTE, dont le siège social est situé rue Emile Collard, n°15 à 5520 ANTHER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

3. Nomination d'un administrateur délégué

Il est décidé de nommer un nouvel administrateur délégué dont le mandat prend cours ce jour pour une durée de six années :

SPRL « VINCENT DE GROOTE » représenté par son représentant permanent, Vincent DE GROOTE, dont le siège social est situé rue Emile Collard, n°15 à 5520 ANTHER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - "Suite"

4. Procuration spéciale.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur Michel ERNOULD, qui élit domicile auprès du bureau comptable FISCOTEC, rue Diane de Poitiers 2, 5660 Mariembourg, avec pouvoir de substitution à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires en vue de l'exécution des décisions susmentionnées et de représenter la société à cet effet auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, auprès du guichet d'entreprises, auprès l'administration du Moniteur Belge, auprès l'administration de la TVA, auprès du greffe du tribunal de commerce et auprès de toutes autres instances officielles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix
Pour extrait analytique conforme,

M. Vincent De groote
ADMINISTRATEUR-DELEGUE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/01/2017 -- Annexes du Moniteur belge